COOPÉRATION

ENTENTE DE COOPÉRATION CANADA/TERRE-NEUVE SUR
L'INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE ET LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

"Investissions dans l'avenir"

Canada

Terre-Neuve

ISDS - CATALYSTE POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE À LONG TERME

On a vu des changements énormes au cours de la dernière décennie dans les tendances commerciales de l'économie mondiale; on a aussi assisté à des développements majeurs dans les technologies et les communications ainsi que les investissements globaux. Le commerce mondial s'est libéralisé, offrant de nombreuses opportunités pour les produits manufacturés et les services commerciaux. Un système international commercial s'est implanté, ce qui a donné lieu à des partages de technologie et des fusionnements entre des corporations de différents pays. Les progrès technologiques en communications et transports ont réduit effectivement la distance entre les producteurs et les consommateurs.

"...la province doit établir un climat propre à engendrer l'esprit d'entrepreneuriat..."

La croissance du marché pour nos produits et marchandises permet de développer des produits nouveaux et innovateurs. Ces opportunités engendrent de nouveaux défis. Pour profiter pleinement de ces opportunités, la province doit établir un climat propre à engendrer l'esprit d'entrepreneuriat et développer de meilleurs liens de communications avec le reste du monde pour rester au courant des nouvelles technologies et des besoins des marchés. Dans le passé, notre économie était presque exclusivement basée sur les ressources naturelles. Un des plus gros défis auquel notre province fait face est la diversification de notre économie vers plusieurs nouvelles industries qui nous amèneront au siècle prochain.

Nos industries primaires-forêts, pêches et mines-auront toujours une place importante dans l'économie. Mais pour créer de nouveaux emplois et améliorer nos conditions économiques et sociales, il est indispensable de diversifier notre base industrielle. Diversification signifie investissement. Dans le passé, les investissements disponibles pour de nouveaux projets d'entreprise à Terre-Neuve et au Labrador comptaient principalement sur des capitaux générés dans la province. Il faut identifier des techniques prometteuses pour attirer des capitaux externes et définir plus clairement des sources réalistes de capitaux. Des entreprises à risques conjointes, des alliances stratégiques, des partenariats, des associations industrielles, des ententes de recherche et de développement ainsi que d'autres arrangements financiers joueront un rôle majeur dans ce processus. Ces approches permettront d'augmenter les investissements dans la province, de créer de nouvelles entreprises et d'aider les entreprises existantes à se développer et à s'aggrandir.

Dans le but de profiter de ces opportunités, les gouvernements fédéral et provincial ont signé une entente de 43.5 millions de dollars destiné à attirer de nouveaux investissements et à maximiser les capacités de compétition des firmes existantes. L'entente de COOPÉRATION Canada/Terre-Neuve pour l'Investissement Stratégique et le Développement Industriel (ISDI) couvre tous les aspects du cycle des affaires et se concentre sur les secteurs ayant du potentiel pour une croissance à long terme. Ces secteurs comprennent: industries manufacturières, entreprises impliquées dans les technologies innovatrices, industries de l'information, services techniques et industries de l'environnement. Il y a présentement plus de 800 entreprises actives dans ces secteurs, employant des milliers de personnes et apportant une contribution importante à l'économie.

"ISDI est destiné à appuyer un effort commun pour développer l'économie en technologie innovatrice, basée sur des connaissances et en entreprises visant à l'exportation."

Les programmes développés dans le cadre de cette entente sont destinés à soutenir un effort commun pour développer l'économie par le biais de la technologie innovatrice, basée sur des connaissances et des entreprises visant à l'exportation qui amèneront des bénéfices à long terme à la province. Les six programmes principaux sont les suivants: (1) le programme d'Investissement Stratégique; (2) le programme d'Amélioration d'une Industrie, Compagnie ou Produit; (3) le programme de Développement des Marchés; (4) le programme de Formation Industrielle; (5) les programmes de Diffusion de la Technologie; et (6) le programme de Technologies Stratégiques.

ADMINISTRATION DES PROGRAMMES

ISDI est administré par l'Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique (APECA) avec la participation d'Industrie, Sciences et Technologie Canada ainsi que le ministère provincial de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie (DITT) avec la coopération de la Commission de Redressement Économique.

Les demandes de financement sont traitées par l'APECA et le DITT. Le financement de projets dans le cadre de cette Entente est approuvé par un comité de gestion composé de représentants de chaque ministère (fédéral et provincial) impliqué.

CINQ CRITÈRES DE SUCCÈS

Le comité de gestion de ISDI appliquera cinq critères de base dans le choix des activités qui seront subventionnées. On donnera la préférence aux projets qui rentrent dans ces critères.

1. Orientation des exportations

Le concept d'entreprise des demandeurs devrait cibler le marché d'exportation ou avoir des plans définitifs dans ce domaine. Les demandeurs qui déplacent des produits actuellement fabriqués à l'extérieur de la province se qualifient aussi selon ce critère.

2. Valeur ajoutée

Veleur ajoutée. ISDI a l'intention d'appuyer les compagnies et les secteurs qui s'occupent de matières premières ou de produits partiellement transformés et leur ajoute de la valeur par la transformation et la fabrication. Les secteurs concernés par la valeur ajoutée sont ceux de la hautes technologie et des industries basées sur l'information, des transformations secondaires, des produits et services innovateurs et destinés à l'exportation.

3. Viabilité commerciale

Les demandeurs doivent prouver clairement une situation financière saine, de l'expertise en gestion, une stratégie de marché et des capacités d'opération acceptables.

4. Bénéfice économique net

Les projets seront évalués par rapport aux bénéfices économiques nets qu'ils rapportent à la province et après avoir déterminé certains bénéfices spécifiques tels que les niveaux d'exportation, le remplacement des importations et la création d'emplois.

5. Besoin de soutien

Les demandeurs doivent prouver que le projet proposé ne pourrait être réalisé sans l'aide de ISDI.

1. INVESTISSEMENT STRATÉGIQUE

Financement du programme: environ 15 millions de dollars

Ce programme est destiné à attirer des investissements d'autres régions du Canada et du monde entier. Le financement permettra le lancement des opérations, des études de marché et de faisabilité et la promotion de Terre-Neuve comme une région intéressante pour l'investissement.

On fournit de l'aide aux projets de moyenne et de grande envergure dont les coûts dépassent 2 millions de dollars. Le programme devrait complémenter les programmes fédéraux et provinciaux en vigueur, en contribuant aux coûts des projets (capital, location et infrastructures) des secteurs de transformation secondaire, de technologie et à base d'information. Ces fonds devraient aider les investisseurs potentiels à étudier les opportunités spécifiques à leur secteur et des sites de projets spécifiques. Pour évaluer un projet à site spécifique, un investisseur peut faire une demande d'octroi ou faire faire une analyse indépendante.

"Ce programme est destiné à attirer des investissements d'autres régions du Canada et du monde entier."

Ce programme permettra aussi d'identifier de nouvelles opportunités et les besoins de services des investisseurs tout en augmentant l'intérêt général dans la province. Il sera possible de cibler les investisseurs et les compagnies

compatibles avec le cadre industriel, institutionnel et économique de la province, ainsi que ceux qui offriront de nouvelles expertises en production, gestion de la technologie et techniques de la mise en marché.

Ce programme comprend trois volets principaux dont voici les détails:

A. Le programme Stratégique d'Aide aux Projets est destiné aux projets de plus de 2 millions de dollars de coûts admissibles. Il s'adresse principalement aux entreprises manufacturières et de transformation ainsi qu'aux secteurs à base technologique, d'information ou de connaissances. La préférence sera donnée aux firmes dont les propriétaires ou les personnes qui les contrôlent résident habituellement dans la province et à tout autre organisme canadien ou étranger qui se joint à une entreprise terre-neuvienne. Ce programme fournit jusqu'à un maximum de 50 pour cent des coûts admissibles et le capital de l'entreprise doit atteindre au moins 20 pour cent des coûts du projet.

Parmi les coûts admissibles, on compte l'aménagement du terrain, les bâtiments, les rénovations de la propriété, les machines et l'équipement, l'infrastructure du site et des coûts de lancement clairement définis.

Financement de projets: 10 millions de dollars

B. Le programme d'Étude de Faisabilité sert à financer les recherches sur les opportunités d'investissement dans des secteurs spécifiques. Les coûts admissibles comprennent des honoraires professionnels, le travail interne relié au projet et les frais de déplacement. Le programme couvre 75 pour cent des coûts admissibles.

Financement de projets: 3 millions de dollars

C. Le but du programme de Promotion de l'Investissement est d'accroître le niveau de sensibilisation envers les attraits de Terre-Neuve et du Labrador comme lieu d'investissement. Le programme servira à lancer des initiatives propres à stimuler l'intérêt et à identifier de nouvelles opportunités. Il pourra complémenter les cadres industriel, institutionnel et économique déjà existant dans la province.

Financement de projets: 2.996 millions de dollars

2. AMÉLIORATION D'UNE INDUSTRIE, COMPAGNIE OU PRODUIT

Financement de projets: 4 millions de dollars

Ce programme devrait aider ceux qui développent des technologies dans la province, à tester et à mettre en marché des produits innovateurs dans les marchés locaux, régionaux, nationaux et internationaux. Les acheteurs potentiels pourront tester des produits technologiques innovateurs terre-neuviens. En retour, les acheteurs permettront à nos développeurs de technologie d'avoir accès à l'information et aux facilités et ils pourront faire l'essai des produits sur le site ainsi que l'analyse des données pour d'autres acheteurs potentiels. Aucune restriction n'est imposée sur la location des projets mais on donnera la préférence à ceux qui sont situés dans la province de Terre-Neuve et du Labrador.

"Le programme d'Amélioration des Industries, des Compagnies et des Produits aidera ceux qui développement des technologies dans la province à tester et à mettre en marché des produits innovateurs."

Il y a deux choses supplémentaires dans ce programme: en premier, les compagnies pourront embaucher un consultant pour faire une analyse de leurs opérations et des recommandations dans les domaines tels que la mise à jour de la technologie, l'amélioration de la productivité et les ressources humaines. À partir de ces recommandations, on pourra obtenir du financement pour le dessin et la technologie manufacturière assistés par l'ordinateur, les systèmes de gestion de l'information, l'application des programmes d'assurance et de contrôle de la qualité, l'addition de ressources humaines, par exemple un spécialiste financier ou de mise en marché ou toute autre mesure destinée à accroître la productivité et la compétitivité.

Ce programme comprend de trois volets principaux dont voici les détails:

A. Le programme de Première Acquisition de Technologie vise à financer les compagnies qui achètent de la technologie développée dans la province. Le financement est disponible pour des entreprises privées et d'autres organisations prêtes à adopter de nouvelles technologies développées par des entreprises de la province. Les coûts admissibles comprennent le coût destiné à l'achat d'une version de production d'une technologie développée à Terre-neuve ou au Labrador ainsi que les coûts associés d'installation et d'évaluation. Le programme couvre jusqu'à 75 pour cent des coûts admissibles.

Financement des projets: 1.5 millions de dollars

B. Le programme d'Analyse Diagnostique finance l'analyse des opérations d'une entreprise dans le but de faire des recommandations sur la manière d'améliorer son fonctionnement. Les entreprises sont admissibles si elles font - ou sont sur le point de faire la production commerciale d'un produit ou d'un service industriel. Le programme couvre jusqu'à 75 pour cent des coûts professionnels.

Financement des projets: 1 million de dollars

C. Le programme d'Application de l'Analyse Diagnostique aide à appliquer les recommandations sur l'acquisition de technologie ou des ressources humaines quand elles sont faites dans le cadre de ce programme. Il est offert aux entreprises privées qui ont effectué des analyses diagnostiques ou des évaluations internes d'envergure et de qualiteé égales.

Les coûts admissibles dans ce programme comprennent l'embauche de nouveau personnel pour un maximum de trois ans, l'obtention de services progessionnels, les coûts d'amélioration de la productivité tels que les programmes de l'Assurance et le Contrôle de la Qualité et la mise à jour de la technologie. Le coût maximum pour le nouveau personnel est de 75 pour cent la première année, 50 pour cent la deuxième année et 25 pour cent la troisième année. Le programme couvre aussi jusqu'à 75 pour cent du coût des honoraires professionnels, jusqu'à 50 pour cent du coût pour l'acquisition de capital et jusqu'à 75 pour cent des coûts non-capitaux nécessaires à l'amélioration de la productivité, ainsi que 30 pour cent du coût de mise à jour de la technologie existante.

Financement des projets: 2 millions de dollars

3. DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Financement du programme: 5.5 millions de dollars

Pour être compétitifs dans l'environnement global, les entreprises de Terre-Neuve et du Labrador devraient établir des partenariats stratégiques avec des organismes et des producteurs ciblés aux niveaux régional, national et international. Le programme de Développement des Marchés est destiné à aider les entreprises de la province à établir des alliances stratégiques avec d'autres entreprises et organisations de leur industrie. Le programme devrait aussi les aider à développer une approche ciblée des marchés et à améliorer leur(s) produit(s) afin de répondre aux exigences du marché.

"Le programme de Développement des Marchés est destiné à aider les entreprises de la province à établir des alliances stratégiques..."

On fournira de l'aide pour l'établissement de l'entreprise, les recherches de marché, les déplacements du personnel, la préparation du partenariat et la promotion. Le programme, qui fonctionne en collaboration avec des associations industrielles et d'autres ministères du gouvernement, permettra de financer des séminaires et des campagnes de sensibilisation sur des thèmes tels que l'identification de nouvelles opportunités, l'exportation vers des marchés spécifiques ou encore les sciences et les technologies.

Pour identifier des moyens possibles d'améliorer un produit ou un processus, les compagnies pourront faire appel aux services d'experts industriels qui effectueront des études de mise en marché et de faisabilité. Il y aura aussi de l'argent disponible pour la conception d'un produit, la production et la distribution d'échantillons, des activités de promotion (y compris des présentations audio/visuelles), des brochures, les frais de participation aux foires commerciales ou tout autre moyen d'évaluer et de préparer les produits pour la mise sur le marché.

Ce programme comprend trois volets principaux dont voici les détails:

A. Le programme de Formation d'Alliances et de Consortiums Stratégiques est destiné à améliorer la capacité des entreprises locales à former des alliances stratégiques, aux niveaux local, national et international. En général, il est limité au secteur privé. On pourra toutefois considérer des partenariats entre des institutions du secteur privé et des entreprises commerciales qui démontrent un fort potentiel commercial.

Seuls seront admissibles dans ce programme les coûts qui sont spécifiques au projet et associés à certaines activités telles que les recherches du marché et les déplacements visant à identifier les opportunités commerciales, ainsi que la promotion et l'établissement d'ententes pour les entreprises conjointes. Les coûts d'opération réguliers ne sont pas admissibles. Le programme fournit jusqu'à 50 pour cent des coûts admissibles.
Financement des projets: 1 million de dollars

B. Le programme de Développement des Industries couvre des initiatives telles que des séminaires, des campagnes de sensibilisation etc. Les demandes émanant d'associations industrielles et d'institutions du secteur public sont admissibles.

Dans les coûts admissibles, on compte les frais promotionnels, les visites organisées, les visites de site, la formation, les séminaires et les conférences. Ce programme couvre 90 pour cent des frais admissibles.
Financement des projets: 2.5 millions de dollars

C. Le programme de Développement et d'Essai d'un Produit est conçu pour évaluer et tester de nouveaux produits et leurs marchés éventuels. Il est en général réservé au secteur privé et aux entreprises commerciales. Pourtant, on pourra considérer les demandes émanant de partenariats entre des institutions du secteur public et des entreprises commerciales qui démontrent un fort potentiel commercial.

Le programme couvre jusqu'à 75 pour cent des coûts admissibles. Il faut présenter un plan de mise en marché (pour un an) au moment de la demande.

Les coûts admissibles comprennent les dépenses associées à l'identification des opportunités, les essais du marché, la production d'échantillons, l'enregistrement de la propriété intellectuelle, la conception du produit et de l'emballage, la promotion et la visite des foires commerciales.
Financement des projets: 2 millions de dollars

4. FORMATION INDUSTRIELLE

Financement du programme: 4.0 millions de dollars

Les compagnies qui cherchent à augmenter les idées, connaissances et techniques de leurs cadres et ouvriers peuvent recevoir un soutien financier grâce au programme de Formation Industrielle. Ce programme permet aux compagnies d'aller chercher des experts industriels qui viendront travailler avec leurs cadres pour développer de nouvelles approches propres à attirer des capitaux externes pour leur entreprise, à pénétrer les marchés d'exportation, à aller chercher des marchés pour de nouveaux produits technologiques et à adopter de nouvelles technologies.

"Les compagnies qui cherchent à augmenter les idées, connaissances et techniques de leurs cadres et ouvriers peuvent recevoir un soutien..."

Ce programme permettra aussi aux employeurs d'aider leurs employés à obtenir l'accréditation et de nouvelles compétences dans les métiers spécialisés, à se former aux nouvelles technologies introduites dans le milieu de travail, la formation associée à l'établissement d'une nouvelle entreprise technologique et la formation ainsi que l'équipement exigées par les opportunités d'embauche découlant de la restructuration à l'intérieur de l'opération.

Ce programme comprend deux volets principaux:

A. Le programme de Développement de la Gestion est conçu pour aider la communauté des affaires de Terre-Neuve et du Labrador à développer ses capacités de gestion stratégiques par le biais d'experts industriels qui travailleront avec les cadres supérieurs pour leur transmettre des compétences spécifiques. Ce programme est ouvert aux entreprises de tout secteur qui se qualifie pour certains programmes de l'entente ISDI. Les coûts admissibles comprennent l'embauche de professionnels qualifiés, le matériel et les outils de formation ainsi que le transport des participants. Le programme couvre jusqu'à 75 pour cent des coûts admissibles.

Financement des projets: 1 million de dollars

B. Le programme d'Amélioration des Habiletés Industrielles permettra aux travailleurs d'acquérir les habiletés nécessaires pour l'adoption de nouvelles technologies sur les lieux de travail de façon à ce qu'ils fonctionnent d'une manière plus productive et compétitive. Ce programme est offert aux entreprises de tout secteur qui se qualifient pour un des autres programmes de cette entente. Les coûts admissibles comprennent l'embauche de personnes qualifiées, le matériel et les outils de formation ainsi que le transport des participants. Le programme couvre jusqu'à 75 pour cent des coûts admissibles.

Financement des projets: 3 millions de dollars

5. DIFFUSION DE LA TECHNOLOGIE

Financement des projets: 2.3 millions de dollars

Le programme de Diffusion de la Technologie ("Outreach") facilitera la promotion de la sensibilisation envers les technologies stratégiques et leur importance pour la communauté des affaires, les travailleurs, les étudiants du secondaire et du post-secondaire et le public en général. On travaillera avec les agences à but non-lucratif et les institutions telles que les conseils scientifiques et les groupes aviseurs de l'industrie afin d'organiser des conférences, des ateliers, des foires scientifiques et d'autres événements. Cela permettra aussi au secteur privé d'aller chercher l'expertise des universités ou des instituts techniques pour obtenir de l'aide pour des projets à composante technique.

"Le programme de Diffusion de la Technologie facilitera la promotion et l'importance des technologies stratégiques..."

Ce programme comprend deux volets principaux dont voici les détails:

A. Le programme de Sensibilisation à la Technologie facilitera la promotion de la sensibilisation, en ce qui concerne l'importance des technologies stratégiques, de la communauté des affaires, des travailleurs, des étudiants du secondaire et du post-secondaire et du public en général. On donnera la priorité aux activités qui incluent des partenariats. Par exemple, des conseils scientifiques/autres agences ou ministères du gouvernement - en collaboration avec l'industrie et des groupes aviseurs - pourront parrainer des conférences, ateliers, foires scientifiques, stages pratiques et autres évènements.

On donnera aussi la priorité aux activités qui impliquent largement les écoles, la communauté des affaires ou le public en général. On consisère comme admissibles les demandes provenant d'organismes à but non-lucratif, d'institutions et d'associations. Les coûts admissibles comprennent les prix et les récompenses,

les services professionnels, les coûts de communication (imprimerie, publication et publicité), le transport et les autres coûts essentiels de mise en oeuvre. Le programme couvre jusqu'à 90 pour cent des coûts admissibles.

Financement des projets: 1 million de dollars

B. Le programme de Partenariat en Technologie permettra aux compagnies du secteur privé d'aller chercher l'expertise technique dans les universités ou les instituts techniques. Cela pourra se faire par le biais d'activités spécifiques à court terme destinées à mettre en valeur l'importance de la technologie appliquée et à renforcer les liens entre le monde académique et l'industrie.

Cet élément du programme se divise en trois volets dont voici les détails:

B 1. L'élément de Partenariat en Technologie vise plus particulièrement le secteur privé, les universités, les institutions techniques et les institutions de recherche du secteur public qui ne sont pas admissibles dans des projets d'aide directe.

Les demandeurs doivent démontrer que le projet proposé a une composante commerciale et s'inscrit directement dans les objectifs technologiques généraux de la compagnie.

Sont considérés admissibles les coûts du travail interne, du déplacement et du matériel reliés au projet et d'autres dépenses essentielles à la mise en oeuvre du projet. Le programme couvre jusqu'à 75 pour cent des coûts admissibles.

B 2. L'élément de Stage pour Diplômé(e) de Sciences est destiné à offrir de l'aide financière aux compagnies du secteur privé qui désirent utiliser les services de personnes récemment diplômées des programmes universitaires en sciences appliquées (ingénierie, biomédical, informatique). Pour être admissible dans ce programme, le poste doit profiter à la fois à la compagnie et à la personne choisie qui n'a jamais eu de poste à plein temps. Le C.V des candidats à ce poste sera étudié et il devra être approuvé par le comité de Gestion durant le processus d'évaluation de la demande. Dans les coûts admissibles, on compte le salaire du (de la) diplômé(e) et d'autres coûts essentiels à la mise en oeuvre du projet. L'étalement des contributions se fera comme suit: 75 pour cent la première année, 50 pour cent la deuxième année et 25 pour cent la troisième année.

B 3. Seabright est une corporation à but non-lucratif, appartenant à Memorial University. Dans le cadre de ce programme, des fonds seront disponibles pour financer les opérations de la corporation, qui inclut le transfert de technologies, les communications, des programmes de formation/information et la formation de relations stratégiques.

B 4. Grâce à l'élément de Projets Spéciaux en Technologie, le comité de Gestion pourra initier des projets spéciaux dans le domaine de l'infrastrucure technique, pour stimuler l'appui de l'entrepreneuriat dans les secteurs de technologie de pointe de Terre-Neuve.

Puisque cet élément est une des activités du comité de gestion, les projets spéciaux seront financés àß 100 pour cent dans le cadre de cette entente.

6. TECHNOLOGIES STRATÉGIQUES

Financement des projets: 5 millions de dollars

Ce programme est destiné à aider les entreprises du secteur privé qui souhaitent établir des projets impliquant des développements technologiques et un partenaire industriel externe et qui ont un potentiel commercial élevé. Les universités et les institutions techniques peuvent s'inscrire comme co-demandeurs et sous-traitants. La sélection des projets se fera selon les critères suivants:

- technologie innovatrice;
- mise en valeur de connaissances scietifiqu set aptitudes techniques des ressources humaines de Terre-Neuve et de la base industrielle;

- important potentiel commercial; retombées économiques importantes pour Terre-Neuve et le Canada;
- sélection convenable de partenaires pour assurer la réussite de la phase commerciale du projet.

Les coûts admissibles comprennent le travail interne direct et une allocation de 50 pour cent des frais de fonctionnement, l'équipement spécialisé, le matériel et les composantes du projet, les tests et l'évaluation, les déplacements et les communications ainsi que d'autres coûts critiques de mise en oeuvre du projet. Dans la détermination du niveau de contribution, on tiendra compte d'autres possibilités de financement par le gouvernement (par exemple la suppression d'impôt dans le cadre du programme de Recherche Scientifique et Développement Expérimental).

ISDI - CLÉ DES DÉVELOPPEMENTS STRATÉGIQUES

Les deux niveaux de gouvernement sont persuadés que l'entente ISDI servira à attirer de nouveaux investissements dans la province, à établir de nouvelles entreprises et à aggrandir des entreprises existantes. Les entreprises locales développeront les technologies nécessaires, établiront des alliances stratégiques globales et deviendront plus compétitives. L'augmentation de la productivité conduira à la croissance et au développement d'opérations saines et profitables dans une économie plus diversifiée et plus dynamiques.

"Ce programme est destiné à aider... à établir des projets impliquant des développements technologiques innovateurs, un partenaire industriel externe et qui ont un potentiel commercial élevé."

Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie ainsi que l'Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique se sont engagés à chercher de nouveaux investissements pour des industries stratégiques. Ce sont les partenaires de l'entente ISDI. Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter:

Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
Confederation Complex
4ème étage
C.P. 8700
St. John's, T-N, A1B 4J6
Tél: (709) 729-2800
Fax: (709) 729-5936

Agence de Promotion Économique du Canada Atlantique
Suite 801
215 Water Street
St. John's, T-N, A1C 5M5
Tél: (709) 772-2751
Fax: (709) 772-2712